

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with 2 columns: Type of subscription and Price. Includes rates for monthly, quarterly, and annual subscriptions for individuals and institutions.

Table with 2 columns: Type of advertisement and Price. Includes rates for daily, weekly, and monthly ads, and for large displays.

NOUVELLES ETRANGERES

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES LORDS.

Séance du 6 mai.

Lord Brougham fait connaître à la Chambre l'état de gêne extrême qui se fait sentir à la Bourse et par suite sur les escomptes qui, en certaines circonstances, se sont élevés à 12 et 15 pour cent. Il pense que l'un des moyens de diminuer cette gêne serait d'éloigner les termes des versements pour les chemins de fer non encore commencés.

Le marquis de Lansdowne annonce qu'un député de Banquiers de la Cité et du nord de l'Angleterre avait été reçu dans la journée par lord J. Russell, mais qu'il ne connaissait pas encore le résultat de cette entrevue.

L'ordre du jour est la formation en comité pour le vote du bill de secours à accorder aux pauvres d'Irlande (Poor Relief Ireland Bill).

Lord Montague propose de rendre le bill temporaire au lieu de permanent ainsi que le voulait le projet. Après une longue discussion, cet amendement est adopté à une majorité de 13 voix sur 113 votants.

Les arts 3 et 4 sont adoptés nonobstant deux amendements proposés par le comte de Desart et lord Stanley.

La suite du vote est remise au lendemain.

Séance du 10 mai.

L'ordre du jour est la reprise du vote des articles du Poor Relief Ireland Bill, ils ont été adoptés sauf quelques amendements de peu d'importance. Le rapport en sera fait vendredi prochain.

Séance du 11 mai.

Le comte de Hardwicke demande au gouvernement de faire connaître les quantités de grains qui existent dans le pays et celles qui ont été importées. Le noble comte pense qu'il n'y a pas assez de céréales pour nourrir la population jusqu'à la prochaine récolte et il désire savoir quelles sont les importations sur lesquelles on peut compter.

Le marquis de Lansdowne répond que le gouvernement n'avait pas la possibilité de donner un état exact des grains existants dans le royaume. Seulement, il pouvait assurer que les importations depuis janvier avaient été considérables et qu'elles se maintiennent toujours dans la même proportion. Les quantités de grains importés pendant les quatre premiers mois de 1847 étaient de 1,043,000 quartiers. Néanmoins, il pense avec le comte de Hardwicke que le plus strict régime économique est nécessaire dans les familles, afin de ne consommer que ce qui est indispensable à l'existence.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 3 mai.

M. Fielden propose la troisième lecture du bill qui fixe et abrège les heures de travail dans les manufactures. (Factories Bill.)

M. Trelawny propose comme amendement que cette troisième lecture soit remise à 6 mois à tout événement, il demande que la Chambre ne l'adopte qu'à titre d'essai, pour une période de trois années, après lesquelles il pourrait être converti en loi, si les résultats obtenus étaient satisfaisants. MM. Leader, Labouchere et Humé parlent en faveur de l'amendement, qui est néanmoins rejeté à une majorité de 63 voix sur 239 votants.

Le bill est lu une troisième fois et adopté.

Lord John Manners demande ensuite que le gouvernement fasse connaître à la Chambre le montant des sommes payées jusqu'au 1er janvier 1847, par la Grande Bretagne, à compter des intérêts de l'emprunt grec. Le noble lord passe en revue la situation intérieure de la Grèce, et fait connaître les causes qui ont motivé le non-paiement de l'intérêt de la partie de l'emprunt garantie par l'Angleterre; il se plaint de l'influence exercée récemment par la France sur le gouvernement grec. Il ne veut point censurer la diplomatie de son pays; mais il espère que les intérêts anglais seront intégralement protégés par lord Palmerston.

Depuis 1843 l'Angleterre a payé, pour la Grèce et à son défaut environ £200,000. Si la pauvreté de la nation grecque exigeait ce sacrifice l'Angleterre le ferait avec plaisir; mais ce fardeau a été imposé à l'Angleterre sans nécessité, c'est pourquoi il est du devoir du gouvernement d'exiger que la Grèce paie elle-même l'intérêt de sa propre dette. Cependant, ajoute lord Palmerston, le gouvernement de Sa Majesté n'a pas l'intention d'agir avec rigueur, vu la situation actuelle de la Grèce, et se contente de lui demander, quant à présent, le paiement du dernier terme qui s'élève à 23,000 et de stipuler des conditions pour le paiement des termes suivants ainsi que des arrérages. Il espère que les représentations qui ont été faites au gouvernement grec l'engageront à remplir les obligations qu'il avait souscrites envers l'Angleterre, qu'il ne demandait que d'assurer la prospérité et le bonheur de la Grèce.

ANGLETERRE.—Samedi dernier une femme nommée Mary Hughes, demeurant dans la paroisse de Llanyddler, comté de Carmarthen, a perdu ses trois enfants dont l'aîné n'avait pas cinq ans. Cette malheureuse demeurait chez sa belle sœur, et son mari était absent depuis

quelques jours pour chercher de l'ouvrage, mais elle n'était point dans la misère. On ne sait ce qu'elle est devenue. On suppose qu'elle même a mis fin à ses jours par un suicide.

—Il y a quelques jours, un des étudiants du collège de Winchester, en mangeant des huitres avec un de ses amis, fut surpris de sentir dans la bouche quelque chose de plus ferme que ne l'est ordinairement la chair de ce poisson. En effet il en retira une perle qui a été évaluée par un joaillier à 200 guinées, et qui est l'une des plus grosses et des plus parfaites qu'il ait jamais vues.

—Mardi dernier, le pain a été augmenté de un penny par tous les boulangers de Londres. Il se vend maintenant 10 d. et 9 d. le pain de quatre livres (1 k 814 g.). Cette augmentation a été la conséquence du prix du blé au marché de lundi. Ce farineux a éprouvé une augmentation de 4 à 6 shillings par quartier. Le prix du froment est maintenant plus élevé qu'en 1817. La farine américaine a été vendue 45s. le baril.

—On écrit de Saint-Petersbourg, le 17 avril: «Le département du commerce extérieur vient d'annoncer que dès à présent et jusqu'au 1er (13) janvier 1851, l'importation d'arach. de rhum et d'eau-de-vie de France sera permise dans les ports de Saint-Petersbourg, d'Archangel de Riga, de Liehan, d'Odessa, de Taganrog, de Théodosie, de Kertsch et d'Ismaïl; et ce jusqu'à la même époque l'arach et le rhum qui seraient expédiés par la voie de terre de l'Autriche et de la Prusse seront admis à entrer en Russie par Radzivil et par Georgembourg.

«Les quantités de grains qui se trouvent accumulées à Saint-Petersbourg sont considérables aussi nos négocians attendent-ils avec la plus vive impatience la réouverture de la navigation.»

On écrit de Batavia que le commerce de la glace, tenté depuis peu dans les contrées brûlantes de l'Inde et de l'archipel indien, est déjà devenu, pour les Etats-Unis qui l'exploitent, une des branches les plus lucratives de leur exportation. Par une température à peu près constante de 26 à 28 degrés Réaumur, on prend maintenant des glaces et on boit du champagne frappé à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Batavia, à Manilla et à Canton, où l'Alcazar était naguère le seul réfrigérant en usage. Pour donner une idée de l'importance de ce nouveau commerce équatorial, nous citerons une maison de Boston, qui, dans une seule année, a expédié en Asie 101 navires avec des caissons de glace, lesquelles ont produit 17 millions de florins! C'est presque autant que produit habituellement une récolte de vin de Bordeaux.

L'archiduc Charles d'Autriche est mort le 30 avril dans sa soixante-seizième année. Ce prince a acquis une véritable gloire en perdant de grandes batailles contre Napoléon qui, pour lui marquer son estime toute particulière, lui décora en 1809, après l'armistice de Zuñim, la simple croix d'argent de la Légion d'honneur. A tous les autres principes il en voya le grand cordon de l'ordre. L'archiduc Charles n'était pas moins honoré pour la libéralité relative de ses opinions que pour ses talents militaires. Il laissa quatre fils et deux filles, issus de son mariage avec une princesse de Nassau; l'aînée de ses filles est aujourd'hui reine de Naples.

Le bruit de la mort d'Akbar-Khan se confirme. Akbar était le fils aîné de Dost-Mohammed souverain du Caboul, et le chef heureux qui détruisit en 1842 l'armée anglaise commandée par lord Ephinstone. On donne pour certain qu'il a été empoisonné par ordre de son père, avec qui il vivait en mésintelligence depuis déjà longtemps. Akbar-Khan s'était fait le chef du parti qui dans l'Afghanistan pousse à la guerre contre l'Angleterre. Il était le gendre de l'émir qui règne à Hérat, et avait, dit-on, conclu avec celui qui possède Candahar, et qui n'était en cette circonstance que l'agent de la persie, une alliance offensive. Les mesures étaient prises par les coalisés, au moins on l'assure, Khan est venue faire ajourner l'expédition projetée.

ALGERIE.—C'est le 6 ou le 7 de ce mois que la colonne expéditionnaire dirigée vers la Kabylie a dû se mettre en marche sous le commandement de M. le maréchal d'Isly. Elle doit se composer de onze bataillons, de deux escadrons de chasseurs d'Afrique, sous les ordres de M. le colonel Richepanse, de deux sections d'artillerie de montagne, et de détachements de gendarmerie à pied et à cheval.

—Un des chefs marquants de la dernière insurrection vient encore d'être arrêté dans la subdivision de Mascara. C'est celui que les Sdams avaient reconnu pour sultan en 1845. Il se nomme Si-Caddour-Bon-Djelloul. Ne voulant point quitter son pays, il vivait depuis longtemps retiré dans des grottes où il était parvenu jusqu'à ce jour à se soustraire aux recherches de l'autorité. L'ingén. de Sdams, Si-Almel-Ould-Cadi, ayant enfin découvert le retraite de l'infortuné sultan, est allé l'arrêter lui-même avec quelques cavaliers, et l'a amené à Mascara. Il doit être envoyé à Alger, à la disposition du gouverneur.

— Pour la suite, voir la même page.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 15 JUIN, 1847.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(Débats sur l'Adresse.)

Mardi, 8 juin 1847.

M. Baldwin s'adresse ensuite à la chambre. Il ne savait pour quel raison l'honorable membre pour Beauharnais, avait toujours, depuis qu'il siégeait dans cette chambre, été choisi pour présenter l'Adresse, et qu'il avait toujours été fier de l'honneur qui lui était dévolu. Il fallait que l'honorable membre fût d'une simplicité de cœur admirable. Mais le membre qui avait rédigé l'Adresse devait être orgueilleux de recevoir un tel compliment, et n'en connaissait pas l'auteur, mais il espérait qu'il se ferait connaître dans le cours de la discussion, afin d'avoir l'honneur d'avoir mis à jour une production aussi ingénieuse. Quant à l'honorable qui énonçaient l'honorable membre pour Beauharnais, il pouvait lui dire que si le ministère l'avait toujours employé comme un simple membre pour présenter l'Adresse, c'est qu'il le croyait susceptible d'être convaincu facilement de la vérité de tout ce que l'Adresse comportait. Il ne choisirait pas un homme qui posséderait des opinions saines, comme l'honorable membre pour Peterboro, par exemple, ou quelques autres membres, ou si non, ceux-là, ne seraient pas convaincus aussi aisément de la vérité des assertions du ministère.

On ne choisissait toujours que des gens simples de cœur qui ne prévoyaient jamais rien de mal dans tout ce que fait l'administration. Heureux, disait-il, le ministère qui possédait de tels amis! On avait été surpris de voir qu'il proposait des amendemens à l'Adresse. Il avait que dans des circonstances, et à une époque, ordinaires il n'aurait peut-être pas été porté à offrir des amendemens; mais le parlement avait été convoqué dans des circonstances extraordinaires. L'arrivée d'un nouveau gouverneur était une circonstance suffisante pour lui donner lieu d'exprimer ses opinions et celles de ses amis, et il se flattait que Son Excellence et sa gracieuse dame, considéreraient qu'il avait très bien fait d'en agir ainsi. L'Adresse aurait pu être mieux rédigée, si elle avait procuré des informations à Son Excellence, informations que Son Excellence eût été certainement content d'obtenir. Le gouverneur se trouvait dans des circonstances auxquelles on ne pouvait s'empêcher de faire allusion, il voulait parler de sa connexion avec la famille de son lord Durham, qui devait rappeler dans les esprits la haute réputation de cet homme d'état, et surtout qui devait rappeler que cet homme a fait les plus grands efforts pour procurer au peuple de ce pays les droits qu'acquiert le peuple d'Angleterre dans la révolution de 1688. Ceux qui connaissent combien le peuple anglais avait combattu pour obtenir ces importants privilèges, comprendront très bien ceci, et tous ceux qui en sentent toute l'importance seront heureux d'apprendre que Son Excellence est lié avec la famille de son lord Durham. Il était heureux de dire, que tous ceux qui autrefois étaient opposés aux grands principes pour lesquels les réformistes avaient combattu, y revenaient actuellement, et que le dernier membre qui s'y opposait, avait maintenant cessé d'être membre de cette chambre. Quant à la partie de l'Adresse qui avait rapport à la conduite de lord Elgin à la Jamaïque, il n'y refuserait pas son assentiment, quoiqu'il confessait qu'il ignorait complètement comment lord Elgin s'était conduit pendant son administration dans cette île, mais il supposait que les ministres avaient eu tout le temps d'étudier son administration, et qu'ils le jugeaient avec connaissance de cause. Quant au paragraphe où il était question du département de la poste, il serait content, si le pays pouvait réviser les résultats que l'on anticipait du changement, mais il ne croyait pas que les discours eût promis autant que semblait le croire quelques messieurs. Il concourait entièrement dans tout ce qui avait été dit au sujet du chemin de fer de Québec et Halifax, et de l'émigration considérable dont on espérait beaucoup de bien pour le pays. Il espérait que les rapports sur la détresse des émigrants étaient exagérés; il disait avec plaisir que rien n'avait été omis par le gouvernement pour secourir leur indigence.

Quant au paragraphe sur les comptes publics et les revenus, il n'était pas disposé à entrer actuellement en discussion à leur sujet, quoiqu'il eût entendu dire que les affaires n'étaient pas dans un état aussi prospère qu'on semblait le croire; et il revenait dans un autre tems. L'honorable membre concourait dans plusieurs autres clauses à l'égard desquelles il ne pouvait avoir aucune différence d'opinion. Il avait cependant quelques remarques à faire sur le paragraphe où il

était question des obligations des membres de la législature d'avancer les intérêts du pays, il ne pensait pas que le gouvernement eût rempli sa part de ces obligations, en retardant de convoquer le parlement aussi longtemps qu'ils l'avaient fait; il ne trouvait pas convenable de demander à d'autres de remplir leurs obligations lorsqu'on ne remplissait pas les siennes propres. Il était bon de s'enquérir comment les ministres s'étaient acquittés de leurs devoirs: c'était aux membres à faire cette enquête. Il ne voulait pas entreprendre de blâmer les ministres pour tout ce qu'ils avaient fait depuis l'accession au pouvoir du ministère actuel, car les membres d'aujourd'hui n'étaient point responsables des fautes de leurs prédécesseurs, quoique cependant un d'entre eux soit toujours demeuré à sa place depuis la rupture de l'ex-ministère en 1842; mais il croyait qu'il était du devoir des membres de prendre en considération la manière dont ils avaient obtenu le pouvoir et rempli leurs devoirs comme conseillers responsables de la couronne, depuis qu'ils sont entrés en office—et il pouvait dire que toute leur histoire depuis 1842 n'a pas eu de parallèle dans l'histoire parlementaire. Ils avaient suivi une marche qu'aucun ministère n'aurait jamais dû suivre. Comment le ministère actuel avait-il obtenu le pouvoir, et comment l'avait-il conservé? Tous ceux qui en avaient fait partie étaient tombés l'un après l'autre, et avaient été remplacés, de manière que l'administration était maintenant composée d'éléments hétérogènes, formant un corps dépourvu de principes, et ne possédant aucune association de vues pour le gouvernement du pays. Telle n'était pas la manière de faire fonctionner un gouvernement. Le gouvernement devait être conduit d'après les principes anglais, c'est-à-dire, que les ministres qui se mettent à la tête du pays, devraient entrer en office en s'appuyant de principes d'après lesquels ils se proposent de gouverner le pays, et en faisant connaître clairement ces principes. L'honorable membre pour Simcoe et l'honorable procureur-général différaient entre eux au sujet de la question de l'université; qu'allient-ils faire lorsque leurs collègues viendraient présenter cette mesure à la chambre?

M. Baldwin continue en demandant aux membres du ministère comment l'hon. ex-président du conseil avait été renvoyé de sa place? Il y avait aussi une nomination sur laquelle il ne pouvait s'empêcher de faire quelques remarques, c'était celle d'un président d'une des plus grandes institutions financières du pays, à la place d'orateur de la chambre haute—chose qui, il était sûr, n'avait jamais été faite en Angleterre. Dans ce pays au moment qu'une personne acceptait un emploi sous le gouvernement, toutes ses affaires, de quelque nature qu'elles fussent, devaient cesser. Il en fut ainsi à l'égard de lord Sydenham qui était marchand mais qui abandonna son commerce au moment qu'il devint ministre de la couronne. C'était par des nominations comme celles-là que les ministres espèrent inspirer la confiance dans les institutions du pays. L'honorable membre fit allusion à la manière dont on avait agi envers le ci-devant président du bureau des travaux. Pourquoi ne l'avait-on pas destitué si M. Killaly était un monstre tel qu'on l'avait représenté. Au lieu de cela on a suivi le système républicain, on a changé le bureau des travaux en une commission, et on a congédié le président pour faire place au commissaire. Mais le ministère a agi d'une manière encore plus indécente par rapport à la place d'adjutant-général, conduite qui avait dû exciter l'indignation de l'honorable orateur, car il savait que ce monsieur n'approuvait pas un ministère qui, formé des nominations dans la milice, des jobs de parti. Il y avait coutume d'y avoir deux Adjutants-Généraux, et le ministère aurait pu les choisir tous les deux. Il n'avait pas entendu dire qu'on se fût plaint de l'aucun des deux messieurs et cependant on les avait congédiés en donnant à l'un £500 et à l'autre £600 (rires). L'hon. Mr. fit ensuite allusion au Département des Terres de la Couronne, aux règles ridicules établies par le commissaire actuel qui obligent toutes personnes qui ont des affaires à ce bureau, de poser leurs questions par écrit, et de les envoyer à deux ou trois employés différens avant d'obtenir une réponse. M. Baldwin repassa les nominations faites par l'administration actuelle; après les derniers réajustemens, la population du Bas-Canada se composait d'environ deux tiers de Canadiens-français, et un tiers d'origine anglaise. Or, en 1847, sous les auspices des hon. MM. Vigor et Papineau, il parvenait que sur cent dix-neuf places sous le gouvernement, il y en avait cent dix occupées par des personnes d'origine anglaise, et neuf par des Canadiens-français. Dans dix districts du Haut-Canada, il y avait quatre cent dix-huit places, et ces pauvres terres n'en avaient que trois cent quatre-vingt-sept à eux seuls. M. Baldwin en vint ensuite à la manière dont le ministère avait l'an dernier acheté M. Roblin, auquel l'on avait donné trois différens emplois, au moment où il était engagé dans des fonctions imposées par la loi. Qu'avait fait le ministère dans la session de 1847? On a présenté le bill de Kings Collège, mais on l'a abandonné ensuite; on a aussi présenté un bill de médecine qu'on a pareillement abandonné. Le bill des élections que l'on avait promis à l'hon.

membre de Toronto n'a jamais été présenté. Le bill des terres publiques était tombé, et le bill d'enregistrement avait subi le même sort, et l'hon. membre pour le comté des Deux Montagnes avait inutilement fait des efforts pour obtenir du ministère l'exécution des promesses faites au sujet des pertes pendant l'insurrection dans le Bas-Canada. M. Baldwin termina en référant de nouveau aux amendemens qu'il proposait à l'Adresse. Il était d'opinion que les changemens importants survenus dans la politique commerciale de la Grande-Bretagne rendaient nécessaire une prompte convocation de la législature. Le ministère en ne voulant pas souscrire à son amendement montrait de l'indifférence à l'égard des intérêts agricoles et commerciaux du pays qui lui étaient confiés. Si les honorables messieurs ne croyaient pas pouvoir complimenter lord Elgin sur sa connexion avec le comte de Durham, et regarder cette connexion comme un honneur, ils devraient voter contre ses amendemens. Mais s'ils croyaient que l'on avait omis d'importantes mesures, que les améliorations intérieures des affaires commerciales et agricoles, la navigation du St. Laurent, la question des droits différentiels, et les changemens dans l'administration, avaient été remis jusqu'au dernier moment, ils devraient soutenir ses amendemens. Que les hon. membres qui siégeaient de l'autre côté de la chambre se souviennent qu'ils auront un jour à se présenter de nouveau à leurs constituans, et qu'ils se trouveront dans une bien triste position, s'ils sont obligés de répondre: «J'ai sacrifié mon pays, mais j'ai sauvé le ministère.»

M. Cayley commença son discours par reprocher aux membres de l'opposition d'avoir essayé de diviser la parti du ministère, dans l'Adresse de l'Orateur, en lui faisant faire des déclarations tandis qu'ils auraient dû se borner à lui demander simplement s'il avait accepté, ou non, la place d'Adjutant-Général; et les accusés d'avoir cherché à embarrasser l'hon. membre pour Métington, en le questionnant et transquestionnant, comme on eût fait d'un témoin dans une cour de justice. Il croyait que le procédé adopté dans cette circonstance était disgracieux pour la chambre, et qu'il n'avait aucun précédent dans les annales parlementaires. Pour en venir aux amendemens, il ne voyait pas comment les membres de l'opposition pourraient approuver les principes, de lord Durham lorsque ce lord avait été un des auteurs de l'Union des Canadas; et il dit que l'administration était excusable d'avoir convoqué le Parlement à une époque peu convenable, parcequ'ils devaient donner au gouverneur le tems de connaître le pays.

M. Gowan lut plusieurs passages du rapport de lord Durham, au sujet des conditions-françaises, afin de persuader aux membres de cette origine que cet homme les avait colonisés, et qu'ils ne devaient point le féliciter, comme ils le feraient en votant pour l'amendement de M. Baldwin. Sur les observations qui lui furent faites qu'il ne s'agissait que du Gouvernement Responsable, M. Gowan dit que ce n'était pas à cet homme que le pays était redevable de son système de gouvernement, mais que le peuple le possédait, comme un droit inhérent à tout sujet britannique d'être gouverné d'après ces principes. M. Gowan repassa ensuite les élections qui avaient eu lieu depuis trois ans. Il y en avait eu treize. Les villes de London, Cornwall et Trois-Rivières avaient envoyé au parlement des partisans du ministère. Kingston et Toronto avaient élu l'un le Procureur-Général actuel, l'autre le Receveur-Général. Le comté de Huron avait élu l'hon. Inspecteur-Général, non parcequ'il était un homme influent et connu mais parcequ'il soutenait la politique de lord Metcalfe, et qu'il devait être un des principaux conseillers de Son Excellence. Dans le comté de Kent, le président de l'association des réformistes, M. W. H. Boulton, l'homme le plus riche peut-être du Haut-Canada avait été rejeté; à Simcoe, M. Blake, s'était opposé à l'hon. M. Robinson; mais le résultat avait été de deux voix contre une. A Carlton, l'hon. membre qui y avait été élu siégeait à ses côtés. Il ne pouvait rien dire de Dorchester, ni de l'Islet; à Prince Edward, le candidat libéral n'avait obtenu qu'une majorité de quatre voix. M. Gowan accusa M. Baldwin d'avoir fait passer une loi pour empêcher les ministres de l'évangile de voter aux élections. Il préconisa le ministère actuel pour avoir payé les pertes causées par l'insurrection, pour avoir conquis les biens des jésuites, et fait au Bas-Canada en part des dépenses de l'administration de la justice dans le Haut-Canada. Il n'y avait pas une administration à laquelle le Haut-Canada fut aussi redevable qu'à l'administration actuelle, et il la soutiendrait, tant que la voix du peuple de cette province ne se serait pas élevée contre elle.

M. Chauveau dit qu'il était surpris d'entendre les membres pour Leeds se vanter que pas moins de treize élections avaient eu lieu depuis la dernière élection générale; ce qui ne prouvait tout au plus que la difficulté de la position du ministère actuel. Ces élections n'ont été faites qu'afin de renforcer les rangs de l'administration, et cependant, cette administration se trouve aujourd'hui dans une position plus faible et plus incertaine, qu'elle n'a jamais été (écoutez). Il n'est peut-être pas aussi familier avec l'histoire

d'Angleterre que plusieurs autres membres de la chambre, mais il savait, que toutes les fois qu'il s'agissait de quelques grandes mesures pour le bien du commerce, ou la sécurité des citoyens, on ne rencontrait aucun obstacle pour remplir les places du gouvernement. On n'était pas réduit à faire élection sur élection. Là, les hommes d'état ne se cramponnaient pas au pouvoir, lorsqu'une majorité puissante et forte ne secondait pas leurs vues et leur politique. On ne s'adressait pas à l'opposition d'une manière inconstitutionnelle pour obtenir son appui; on ne s'y plaignait pas imbecilement de la constance de cette opposition, on ne demandait pas aux chefs de cette opposition d'abandonner leurs principes pour se joindre à une portion des ministres, (appellés ainsi). Là, il importait peu quel parti fut au pouvoir, pourvu qu'il fût assez puissant pour faire adopter les mesures nécessaires au bien-être du pays. C'était sous ce point de vue libéral qu'il envisageait la question; et il ne craignait pas d'avancer que le ministère actuel était incapable de gouverner le pays; pourquoi? parce qu'il n'a pu s'acquitter de ses engagements; parce qu'il n'a pu faire passer aucune mesure importante, parce que, pour se renforcer, il a laissé dans le cabinet et dans l'état-major, des vacances continuelles, parce qu'au lieu de demander l'appui de ses amis, il a mené continuellement la soutien de ses ennemis, parce qu'il n'a pu procurer l'estime de ses partisans, ni le respect de ses adversaires. M. Chauveau mentionna ensuite la marche que l'on avait suivie par rapport au bill d'université. Il demanda comment le ministère avait rempli sa promesse à ce sujet. Qu'avait fait le ministère par rapport au prêt qu'il devait faire aux incendies de Québec? N'était-ce pas un sujet mentionné dans le discours de lord Cathcart, l'année dernière? Il est vrai que l'on avait passé un bill, mais quand serait-il mis en opération? Quand le peuple, qui a été mystifié par ce bill aura été ruiné et privé de ses propriétés par un acte du parlement passé dans le seul but de faire du capital politique, mais que l'on a jamais eu intention de faire exécuter. Et le ministère pouvait-il dire qu'il avait intention de se donner quelque trouble pour le faire mettre à exécution? Si les choses en demeuraient là, une ruine immédiate s'en suivrait pour un million d'honnêtes propriétaires, et ces pauvres malheureux pourraient dire avec raison qu'ils ont été ruinés par un acte du parlement. Si les choses en demeuraient là, il ne craignait pas d'accuser en face du pays le gouvernement actuel d'une cruauté prémeditée contre ses infortunés constituants, (écoutez, écoutez). Mais il cherchait sur les banquettes ministérielles le membre qui avait présenté cette importante mesure. Où était-il? On l'avait fait juge. — Il était juge autrefois, il est redevenu juge. Un autre monsieur, aussi juge de circuit, avait été amené dans la vie politique, et on avait donné ainsi des encouragements à des personnes qui ont tant d'occasions de se faire des amis. Tout récemment un juge avait été appelé dans l'administration, et un membre de l'administration avait été fait juge; et de toutes les formidables conséquences de la faiblesse et de la corruption du ministère actuel, celle-ci était assurément la plus redoutable. Le peuple de ce pays avait pointé droit de s'attendre que dans le naufrage de toutes ses institutions, l'administration de la justice au moins serait sauvée, (écoutez). Mais non seulement le membre pour Dorchester avait laissé l'administration; d'autres changements continués avaient eu lieu, et ce qui était le plus extraordinaire c'est que d'honorables messieurs avaient le front de s'en vanter. Il était vrai, comme l'avait dit le membre pour Leeds que treize élections avaient eu lieu depuis les dernières élections, mais comment ces sièges étaient-ils devenus vacants? Deux, s'étaient devenus, comme il faut un jury, par la visite de Dieu, un autre par la visite d'un comté d'élection pour une division d'York, et les neuf autres l'avaient été par la visite du gouvernement responsable; l'un était le siège du membre qui siège pour la petite ville de London, un autre, était le siège du membre pour Huron, et ainsi du reste. Mais il avait entendu qu'un autre membre de cette chambre qu'il ne voyait pas à sa place, avait été visité dernièrement par le gouvernement responsable. Si l'on en croyait le bruit courant, le gouvernement responsable sous une forme humaine s'était embarqué tout récemment à bord d'un steamer à Montréal et s'était rendu jusqu'au comté de Champlain. Il ignorait si l'honorable membre pour le comté de Champlain avait trouvé que ce gouvernement responsable avait de beaux traits ou non, mais ce qu'il savait, c'est qu'il en avait été grandement effrayé (rires de tous les côtés de la chambre). Mais on nous disait qu'il fallait attendre de meilleures choses, que l'administration allait maintenant faire passer un grand nombre de mesures, telles qu'elles sont annoncées dans le discours de Son Excellence. M. Chauveau lut ensuite un extrait du Transcript pour montrer la confiance que reposaient dans l'administration, les propres partisans de cette administration. C'était un partisan peu généreux, en vérité, mais l'administration n'en avait point d'autre; ce support était le seul qu'elle avait reçu de la presse d'un bout à l'autre du pays. Si les bons messieurs du côté ministériel disaient ce qu'ils pensent de leurs chefs actuels, on verrait qu'ils diffèrent peu d'opinion avec les membres de l'opposition. Mais l'administration n'avait-elle pas admis officiellement, dans trois occasions principales, sa faiblesse et son entière incapacité? L'administration n'avait-elle pas été aux pieds de ses partisans pendant la dernière session, et aux pieds de ses adversaires pendant la vacance. Que signifient toutes les négociations qui ont eu lieu? Ne signifient-elles pas que certains des ministres voulaient abandonner leurs amis pour les remplacer par d'autres, ou que l'on cherchait à tromper des membres de ce côté-ci de la chambre? Ils voulaient des Canadiens-français; mais

était-ce à des Canadiens-français capables de remplir les places que l'on s'était adressés? Non, c'était à des personnes que le Herald appelait la teigne et la rognie des Canadiens-français (dregs and dribs). Les partisans du ministère pouvaient bien, s'ils le voulaient, être fiers de leurs chefs; il leur abandonnaient l'honneur de supporter un tel cabinet — un cabinet où l'on trouve la politique consistante, et la capacité de l'hon. membre pour l'Ottawa, l'éloquence de l'hon. membre pour le comté de Mégantic, les longs et importants services du savant membre pour Huron, la longue expérience et le poids des bons membres de Cornwall et Kingston, et la haute renommée politique de celui qui est maintenant aux hustings de Missisquoi — ou si celui-ci ne réussit pas — la haute moralité peut-être de son adversaire. Oh! mais il oubliait l'amour pour les institutions anglaises, les sentimens britanniques d'un certain monsieur qui, selon la presse ministérielle, n'a pas un pouce de propriété foncière dans le pays, aucun caractère politique, aucune espèce professionnelle, qui selon cette presse, n'aurait jamais dû être mentionné par personne, et qui pourtant a été nommé à la place de solliciteur-général pour le Bas-Canada, et est déjà candidat au comté de Champlain. Jamais le besoin d'une administration puissante ne s'est fait sentir comme à présent, il y a des mesures commerciales de la plus grande importance; une nouvelle ère s'ouvre sur tout ce continent, le temps était venu où le Canada devait chercher dans lui-même ses moyens d'existence, ce que ne pouvait faire l'administration qui est maintenant à la tête du pays. Pour beaucoup de membres, la question n'était pas de savoir si l'amendement était correct ou non, mais quel serait le résultat de leur vote par rapport au sort de l'administration. Les bons messieurs étaient précisément comme des enfans dans une certaine partie des Etats-Unis, où l'on se rappelle encore les dernières invasions des Français. La les mérites pour effrayer leurs enfans, n'ont qu'à leur dire: *Rollin et les Français*. De même les *leaders* de l'administration actuelle se font suivre de leurs partisans en leur criant sans cesse: *Baldwin et les Français* (rires et applaudissements). Ces appréhensions étaient radicales à l'extrême et ne s'accordaient nullement avec la théorie et la pratique de la constitution anglaise. On se plaignait que les Canadiens-français ne voulaient pas joindre l'administration sur des motifs d'origine. L'administration voulait les proscrire, parce qu'ils ne voulaient pas proscrire les autres, leur religion, leur langue, leurs lois, leur étiquette, autant que la vie, plus même que la vie, mais elles ne pouvaient être conservées que par des efforts réunis; ces objets d'affection ne devaient pas être traités dans les luttes politiques, que lorsque l'on était forcé de le faire; et il était taché de dire que la proscription existait encore contre eux jusqu'à un certain point dans l'exclusion de la langue française des records de la chambre; cette opposition était injuste; mais parce qu'ils étaient exclus, ils ne cherchaient pas à exclure les autres, ils demandaient à obtenir justice, et rien de plus.

M. Boulton dit qu'il concevait dans plusieurs points avec l'hon. membre pour le comté de Québec; il désirait lui aussi un gouvernement fort; mais pour le rendre fort il fallait lui prêter un support convenable. Il ne pouvait voir pour quel motif les bons membres de l'autre côté faisaient opposition au gouvernement, il n'y avait devant le pays aucune grande question politique sur lesquelles ils pussent être en désaccord. Il y avait eu des changements dans l'administration qui selon les uns devaient renforcer le gouvernement, et l'affaiblir selon les autres. Quelques-uns de son côté différaient d'opinion entre eux, mais cela ne les empêchait pas de supporter le ministère. Lui-même il n'approuvait pas plusieurs de ses mesures; il ne l'approuvait pas, lorsqu'il le voyait s'abandonner avec *laissez-faire*. Il fit ensuite quelques remarques sur la question des adjudants de milice; il pensait que l'hon. orateur avait agi honorablement. Il admettait aussi que le bureau des terres de la couronne n'était pas dans un bon état, mais il espérait que l'on pouvait y apporter remède. Les dernières nominations au Conseil Législatif n'avaient pas eu non plus l'approubation du pays. (L'Orateur appela M. B. à l'ordre) M. Boulton lut ensuite un extrait du rapport de Lord Durham où il était dit que la présente génération des Canadiens-français ne prêterait jamais une soumission loyale au gouvernement, il savait que cette assertion était une calomnie et il espérait que les membres de cette origine, après cela n'iraient point voter pour l'amendement de M. Baldwin.

M. Watts dit que le membre pour Leeds avait lu des extraits du rapport de Lord Durham afin de faire naître la division dans les rangs de leurs adversaires, mais qu'il était sûr qu'il avait manqué son but; il n'y a pas de doute que si l'hon. membre se fut adressé à une population, il aurait réussi. On a reproché aux Canadiens-français d'être *unis*, mais les *members* du Haut-Canada ne s'étaient-ils pas mis aussi pour enlever à l'Église de Rome, ce qu'elle considérait comme sa propriété, les biens des jésuites? Un grand nombre des autres dénominations du Haut-Canada n'avaient-ils pas joint les méthodistes pour priver l'Église d'Angleterre de ses droits dans une université? Les Canadiens avaient été aussi accusés d'agir avec partialité, comme jurés, et d'avoir violé leurs sermens comme témoins; quelques cas, arrivés après la rébellion, avaient été cités à l'appui de cette assertion. Il voulait bien admettre que les Canadiens, à cette époque, peuvent n'avoir pas été trop pressés à condamner leurs compatriotes à l'échafaud, et ceci ne peut leur être reproché comme un grand crime, mais sous ce rapport avaient-ils été pires que d'autres? avaient-ils été pires que des membres même de cette chambre? Il n'y avait qu'à regarder la manière dont se donnaient les sermens. Les membres de ce côté-ci de la chambre con-

tées pour savoir qu'ils n'étaient pas les seuls. La chambre ne se rappelait-elle pas la manière dont avait été donné la décision d'un comté, au moment même de la clôture (rires). Il demanda ensuite qu'elle portion du ministère représentait le Bas-Canada, et ce que le Bas-Canada avait à attendre de ce ministère? Il ne pourrait absolument rien attendre, car, bien que les deux provinces fussent unies en une seule, cependant elle devait avoir chacune une législation séparée; et tandis que les membres du Haut-Canada avaient tout ce qu'ils demandaient, on ne faisait rien pour le bas. Il demandait à n'importe quel membre du Bas-Canada s'il avait quelque confiance dans ce ministère? Les amis même de ce ministère n'avaient aucune confiance en lui (écoutez, écoutez). Il demandait ce qui avait été fait pour les townships de l'Est depuis 1813? L'administration avait obtenu le support des membres de ces parties du pays en leur promettant les bills des municipalités et des écoles; ces mesures leur avaient été promises pendant deux sessions et l'on n'avait tenu aucune promesse, et maintenant à l'ouverture de la troisième session, lorsqu'on leur demande s'ils présenteront quelque-une de ces mesures, ils répondent qu'ils le feront, mais qu'ils ne peuvent faire aucune promesse! Toutes les fois que des membres des townships de l'Est avaient demandé au ministère d'introduire quelques mesures au profit du Bas-Canada, le ministère a toujours refusé de le faire, en disant, pensez-vous que nous allons pour l'amour de huit ou neuf d'entre vous, irriter tous les membres du Bas-Canada? En effet, le ministère ne pouvait pas, quand même il l'aurait voulu, faire passer des lois pour le Bas-Canada, et pour prouver cela il rapporta que lorsque le bill des écoles fut mis devant la chambre dans la dernière session, il avait demandé à faire quelques amendemens; et voyant que le membre pour Sherbrooke avait d'autres amendemens à faire, il lui demanda à faire sa motion. L'hon. membre lui répondit qu'il ne pouvait pas faire passer les siens. Il alla alors trouver le procureur-général Smith qui le réfusa à l'hon. membre pour Ottawa, qui brava la tête et le refusa de rien faire; il alla alors à M. Chabot et le pria de proposer son amendement pour lui. M. Chabot l'accepta avec plaisir, et réussit à le faire adopter, et M. Smith le remercia des améliorations qu'il avait suggérées au bill (rires prolongés). Il existait un grand mécontentement dans les townships de l'Est contre le gouvernement, et les journaux avaient commencé à se plaindre de l'indolence de leurs membres; les choses leur paraissent aller de mal en pis, bien loin de s'améliorer. Le ministère devenait chaque jour de plus faible en plus faible; il avait perdu l'Est, il perdrait aussi Dorchester, et il pouvait dire qu'il avait aussi perdu Drummond. Il s'inquiétait peu qui était au pouvoir, il supportait les mesures, et non les hommes. L'hon. membre termina en disant qu'il espérait que les membres des townships supporteraient l'hon. membre pour Terrebonne, qui avait déjà prouvé qu'il était ami de son pays, qu'il avait protégé les intérêts agricoles, lorsqu'ils en avaient besoin, et sous le pouvoir duquel le pays ne pourrait manquer d'être prospère.

M. McDonald, de Glengary, parla quelque temps, après avoir félicité l'honorable membre pour Drummond sur la démarche qu'il venait de faire. Il termina son discours en demandant une dissolution du parlement, et il assura que tout ce que demandaient les libéraux, c'était une nouvelle élection; il pensait exprimer l'opinion de la majorité en disant que le ministère actuel n'avait pas la confiance du Haut-Canada; il était fier de sa position, il savait bien que le ministère ne résisterait pas, mais il était certain qu'il serait défait.

M. Hale parla quelque temps ensuite disant qu'il était satisfait de la manière dont le Bas-Canada était représenté dans le ministère, il pensait même qu'il y avait plus que sa juste part.

M. Robinson se leva pour répondre aux remarques que l'on avait faites au sujet de la préférence accordée au Haut-Canada sur le Bas; il pensait que tel n'était pas le Bas; on dépendait actuellement £19,000 dans des chemins entre Chambly et St. Césaire et St. Jean et Sandbridge; le gouvernement ne pouvait faire autant qu'il voudrait par manque de fonds.

M. McDonald de Dundas se leva alors pour demander l'ajournement. Les membres de l'opposition s'y refusèrent.

Division, 59 pour la motion, 38 contre. En conséquence le débat est ajourné.

Mercrdis, 9 juin.

M. Merritt dit qu'il avait espéré qu'à l'ouverture de la session, le ministère aurait fait une revue de la politique qu'il a suivie depuis deux ou trois ans, et informé la chambre de celle qu'il se proposait de suivre à l'avenir. Il avait été entièrement déçu par le discours de l'hon. inspecteur-général qui ne contenait pas la moindre allusion à aucune des mesures importantes, et dans lesquelles tout le peuple de la province se trouve intéressé. Il avait espéré, qu'avant cette époque, le peuple de ce pays aurait joui des avantages qu'il a droit d'attendre en regard à sa position et aux avantages naturels qu'il possède. Le gouvernement anglais lui avait accordé tout ce qu'il avait demandé, et s'il n'avait pas tout ce dont il avait besoin la faute en devait être attribuée au ministère. Comme colons, nous n'avons pas à payer les dépenses que tout gouvernement indépendant est obligé de payer pour sa défense et son maintien. La Grande-Bretagne défrayait elle-même tous les frais de l'armée et de la marine, et cependant, avec tous ces avantages, quelle était notre position? Ne devait-on pas avouer que nous sommes en arrière de notre âge; et pour cela l'on n'avait qu'à comparer notre position à celle des autres pays. Il réfuta alors au rapport de lord Durham pour montrer la différence qui existe entre l'Etat de New-York et le Canada parce que ne naît, personne ne pouvait nier, la

vérité du tableau qu'il en faisait, et qui fait que, tandis que nos voisins vont en augmentant, nous, nous allons chaque jour en décroissant. Ils n'ont pas eu de douane dans ce pays; ils regardent sur le Canada pour trouver un revenu pour leurs canaux et pour leurs chemins de fer. L'hon. monsieur fit ensuite un état de l'immense commerce de transport de ce pays, l'augmentation de capital qui a eu lieu dans les Etats-Unis et particulièrement dans l'Etat de New-York, pendant les vingt dernières années. Quelle était la cause de ce succès? C'est qu'ils lesaient toutes choses avec économie, tandis que nous sommes coupables ici de folie et d'extravagance. Ils ont, dans peu d'années, construit un canal de l'Erie à l'océan, et ils l'avaient complètement sans délai; tandis qu'ici notre gouvernement retarde les travaux publics — il n'en a pas complètement un seul et il pouvait dire que s'il persistait à retarder les canaux comme il l'a déjà fait, il ruinerait le pays. Nous aurions dû avoir fini nos canaux depuis longtemps. L'hon. membre fit ensuite quelques remarques sur le système suivi ici par rapport aux travaux publics, qu'ils regardait comme une folie, comparé au système des Etats-Unis, et il était d'opinion que c'était en partie à cela que devait être attribué la différence qui existe entre les deux pays. Il avait toujours été opposé au présent système qu'il regardait comme fondé sur de mauvais principes, et tandis qu'il ne verrait pas la constitution du bureau des travaux changé il n'espérait voir finir aucun des travaux publics en cette province.

On avait beaucoup parlé d'éducation, mais on s'était borné à un ou deux collèges; on n'avait rien dit de l'éducation du peuple en général. Le Haut-Canada ne serait jamais satisfait, tant qu'il n'aurait pas de bonnes écoles communes, et de bonnes bibliothèques. L'hon. membre compara alors l'éducation de ce pays et celle des Etats de l'Union, après quoi il blâma le gouvernement pour sa conduite à l'égard des terres publiques. Il n'accusait pas le ministère actuel de tout ce qui avait été fait de mal dans ce département, mais il les accusait de n'avoir pas appliqué le remède aussitôt qu'ils avaient eu le pouvoir en main. Les terres étaient le seul capital que le pays possédait, et il était du devoir du ministère de les conserver. En 1841, ils avaient passé une loi par laquelle aucune réclamation ne devait être admise avant janvier 1843, à l'exception des réclamations des mineurs, et cependant depuis cette époque 350,000 acres de terre avaient été données pour payer les réclamations des miliciens du Bas-Canada. Bientôt, on n'aurait plus aucune terre à approprier pour l'éducation. On avait créé un bureau des terres de la couronne pour la vente des terres publiques, qui était devenu une véritable nuisance. Ce bureau avait dépensé depuis juillet 1841 jusqu'au 31 décembre 1844 £58,000, tandis que l'an dernier, il n'avait reçu que £6,400 pour la vente de ces terres. Il voulait maintenant appeler l'attention sur le commerce du pays. On savait que le système commercial de la Grande-Bretagne avait été changé, que la protection nous était retirée, à l'exception de celle pour le bois, nous étions maintenant sur le même pied que les autres pays qui commercient avec la Grande-Bretagne et nous avions à lutter avec un peuple riche, actif et intelligent, et comment allions-nous le faire? Il n'hésitait pas à dire qu'il croyait que la destinée du pays allait être décidée sous l'administration de lord Elgin. C'est sous son administration qu'il va être décidé si le Canada doit devenir un état indépendant ou s'il doit rester colonie de la Grande-Bretagne. Personne ne serait plus étonné que lui que ce pays cessât d'être colonie. Mais la mauvaise régie des affaires du pays, contribuerait peut-être à le détacher de la mère-patrie; et il en appelait à la chambre pour changer le présent système commercial; et ce doit être sans délai si on veut que le peuple de ce pays puisse lutter avec les pays qui nous avoisinent. Il faut rejeter tous droits d'importation, permettre aux américains de passer dans nos canaux en payant un droit de passage, et si nous pouvons transporter à aussi bon marché que les américains, alors nous serons en état de lutter avec eux. Il ne nous fallait que 60 milles de canaux, tandis qu'il en fallait 360 milles à nos voisins; leurs canaux étaient finis aussi longtemps que les autres et le canal Erie ne pouvait être navigué par des vaisseaux portant plus de 600 barils de farine, tandis que dans nos canaux les vaisseaux de 4,000 barils pouvaient passer. Si tous les droits d'importation étaient abolis, les fabriciens d'Angleterre envieraient ici leurs marchandises et pourraient les envoyer à dix par cent de profit, et si c'était le cas, les habitants de l'Ouest ne viendraient-ils pas les acheter d'eux? Que la chambre suppose qu'un million seulement de tonneaux par année passe par nos canaux, à deux piastres le tonneau, vous aurez £200,000, le même montant que vous avez à présent.

L'hon. monsieur ne pouvait être satisfait de la constitution du gouvernement actuel; il ne représentait qu'un parti et une seule classe. Il demandait si les commerçants et les agriculteurs pourraient avoir quelque confiance dans ce ministère. Le ministère avait l'appui de plusieurs petits bourgeois comme London, Cornwall, Trois-Rivières, mais il n'avait pas la confiance du peuple. Il avait toujours soutenu les mesures non les hommes et c'était d'après ces mesures qu'il jugeait de l'état du présent cabinet. Il était prêt à prêter son appui à tout cabinet qui voudrait donner son attention aux affaires du pays, et c'est ce que n'a pas fait le ministère actuel. Il soutiendrait un gouvernement qui ferait une loi fixant un certain jour auquel le parlement s'assemblerait tous les ans, il soutiendrait un gouvernement qui obligerait l'inspecteur-général de soumettre chaque année les comptes publics dès le commencement de la session, et les publier de manière à ce que cha-

acun pût les lire, s'il le désirait; il soutiendrait aussi une mesure qui ne permettrait pas au gouvernement de dépenser un seul chelin, car, considéré, le présent système comme très-mauvais, et il espérait qu'on l'améliorerait bientôt. L'hon. monsieur finit par répéter qu'il ne pensait pas que le ministère possédât la confiance du pays, et par conséquent qu'il voterait en faveur de l'amendement à l'adresse.

M. Cameron. — A une heure aussi avancée, je devrais garder le silence, si mon devoir envers mon pays, à une époque aussi critique de sa histoire, ne m'obligeait d'appuyer les amendemens de tout mon pouvoir; mon seul regret en le faisant, est que ces amendemens ne condamnent pas d'une manière assez directe la corruption flagrante de l'administration actuelle; d'une administration dont la conduite pendant ce débat s'est montrée sous le point de vue le plus humiliant. Plusieurs membres de l'opposition ont accusé le ministère de divers actes de corruption et d'immoralité, et qu'a-t-on eu en réponse? Au lieu de chercher à se disculper, on a tenté de semer la division dans notre parti. Le membre pour Leeds a lu divers extraits du rapport de lord Durham où les Canadiens-français sont calomniés; mais on aurait dû lire un rapport de l'hon. M. Sherwood sur l'état de la province en 1831, ou ce monsieur, de concert avec le membre pour Leeds consultait au gouvernement impérial à proscrire la langue française dans ce pays, et traitait les Canadiens français qui composaient la grande majorité de la législature, de *factious*! Et en outre, si lord Durham s'était formé une idée erronée de la haine des Canadiens-français pour leurs concitoyens d'origine anglaise, c'est qu'il était redevable de ce rapport à celui qu'avait rédigé M. Sherwood, le procureur-général actuel, et l'hon. membre pour Leeds. Il faut convenir que l'hon. inspecteur-général a condescendu à venir à nous expliquer une question, savoir sa visite en Angleterre. Il s'est efforcé de nous persuader que la faiblesse et la tergiversation du gouvernement, leur position devant le pays, et leur conduite en cette chambre, n'avaient pas ruiné notre crédit mais par des causes accidentelles l'argent ne pouvait être obtenu à cette époque qu'à raison de 6 par cent. Or, j'en appelle à l'hon. membre pour les dates; je crois qu'il était en Angleterre en juillet ou en août 1846, où l'argent était si excessivement abondant qu'on le prêtait à 2 et 3 par cent. C'est le caractère de notre administration qui a ruiné notre crédit, notre revenu, et qui nous a réduits presque à la banqueroute. Mais, M. l'orateur, pour en venir au point le plus important de notre politique générale, nous sommes dans mon opinion dans la position la plus anormale et la plus extraordinaire depuis 1843, que l'on puisse imaginer. Depuis lors, nous n'avons eu aucune question d'intérêt public pour nous diviser, mais nous avons tous déclaré notre satisfaction de la constitution expliquée par les résolutions de 1841. Mais si nous n'avions eu aucune différence d'opinion sur des questions constitutionnelles, le pays ne serait pas dans l'état où il est à présent. Je suis bien qu'il n'y a pas eu de division parmi le peuple. Mais la position du cabinet présente en ce moment un aspect plus frappant et plus dangereux que l'ordinaire d'une simple division de parti.

L'hon. membre fait ensuite allusion aux promesses faites par l'administration actuelle et qu'elle n'a jamais remplies; à la manière dont les membres du ministère se sont distribués les places. Il s'éleva en particulier contre la manière dont était tenu le bureau des Terres. Les portes sont fermées à ceux qui ont affaire à ce Département, toutes communications sont refusées, on ne peut avoir aucune information qu'en les demandant par écrit. Cette conduite ne serait point tolérée dans le Haut-Canada, quand même il serait protégé par toute l'artillerie dont se servit lord Metcalfe pour les élections. L'état du département des Terres cause la ruine presque complète du commerce du bois. Des marchands ont avoué publiquement que l'administration de ce bureau leur avait coûté plus de £100,000. On a prolongé des disputes au sujet des limites et de certaines réclamations; et des procès, et même des massacres en ont été la conséquence. J'en appelle aux membres de l'autre côté pour corroborer ce fait, demandez aux membres du Prescott, de Bytown, de Russell, de Carleton, qui ce soir vont voter encore pour laisser en office le chef de ce Département et ses collègues. Honte aux hommes qui n'ont pas l'indépendance d'exprimer par leur vote les opinions qu'ils expriment tous les jours en dehors de la Chambre. De toutes les nominations faites dans le Bas-Canada, pas une ne l'a été dans le but de plaire à cette partie de la Province. On a cherché à faire entrer quelques Canadiens-Français dans l'administration, seulement, pour qu'on voie en Angleterre que les Canadiens prennent part au Gouvernement; mais cette conduite a dégoûté un million d'habitants. Le Haut-Canada n'est pas plus satisfait que le Bas. Les derniers arrangements dans le bureau du secrétaire sont injustes. On a congédié un employé contre lequel on ne pouvait rien avancer si ce n'est qu'il était opposé à la politique actuelle, on lui fit croire que les salaires des assistants-secrétaires allaient diminuer; tandis qu'au contraire, ils ont été élevés. La nomination de l'adjutant-général, a excité un mécontentement général et je m'attendais qu'à l'ouverture de la session, il y aurait un vote de non confiance à son sujet. L'honorable monsieur résume diverses autres accusations contre l'administration, puis il termine en disant qu'il se flatte de voir l'amendement appuyé par la majorité de la chambre.

M. McDonald, le Receveur-Général, dit que toutes les accusations proférées contre le Ministère se résument en une seule, celle qui a été rapportée à la nomination d'un Sous-Secrétaire, c'était la loi puissante Lovier, dont on voulait. Il blâma le membre pour Lincoln, (M. Merritt) qui tirait toutes ses inspirations de l'Etat de New-

York. Il regrettaient que les marchands ne fussent pas mieux représentés qu'ils ne l'étaient dans l'administration...

CORRESPONDANCE MINISTERIELLE.

Dans notre dernière feuille, nous avons publié la correspondance échangée récemment entre l'Exécutif et l'hon. M. Caron...

Lettre de l'hon. M. Draper à l'hon. M. Morin. (Traduction.) Montréal, 31 juillet, 1846.

Monsieur.—J'ai ordre du gouverneur-général de vous exprimer le désir de sa seigneurie d'obtenir vos services et ceux de l'hon. M. Caron...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

Je ne viens que de recevoir, par le retour de la maille, du nord, votre lettre du 31 juillet dernier...

RUMEURS POLITIQUES: UN NOUVEAU CABINET.

Avoc deux, trois et même quatre voix de majorité le ministère actuel ne peut subsister. Il va mourir, il se meurt s'il n'est déjà mort à l'heure où nous écrivons ces lignes...

M. Morin demande qu'il lui soit permis de présenter de nouveau à Son Excellence le gouverneur général l'assurance de son respect.

M. Morin éprouve une vive reconnaissance de l'expression de ces sentiments de la part de Son Excellence, et espérant que Son Excellence parviendra à réaliser ses vœux...

Quoique trouvant quelque délicatesse, sous les circonstances existantes, à discuter la position du gouvernement provincial, M. Morin se croit appelé à soumettre cette réponse à Son Excellence...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

RUMEURS POLITIQUES: UN NOUVEAU CABINET.

Avoc deux, trois et même quatre voix de majorité le ministère actuel ne peut subsister. Il va mourir, il se meurt s'il n'est déjà mort à l'heure où nous écrivons ces lignes...

M. Morin demande qu'il lui soit permis de présenter de nouveau à Son Excellence le gouverneur général l'assurance de son respect.

M. Morin éprouve une vive reconnaissance de l'expression de ces sentiments de la part de Son Excellence, et espérant que Son Excellence parviendra à réaliser ses vœux...

Quoique trouvant quelque délicatesse, sous les circonstances existantes, à discuter la position du gouvernement provincial, M. Morin se croit appelé à soumettre cette réponse à Son Excellence...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

M. Morin a épuisé de son mieux toutes les ressources de son esprit et de son cœur pour présenter à Son Excellence une œuvre qui lui est chère...

ASSSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

L'assemblée a été présidée par M. A. N. Morin, soit réélu Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour l'année courante.

M. G. E. Carrière, secondé par M. Jos. Grenier, propose la nomination des officiers suivants: Trésorier Général, MM. Joseph Houllanget, Secrétaire, Archivée, L. O. Le Tourneur...

M. J. B. Beaudry propose secondé par M. Trudeau, les nominations suivantes pour cette section: Vice-Présidents—John Donagani, N. Valois...

M. C. A. Leblanc secondé par M. C. S. Rodier propose la nomination des officiers suivants pour cette section: Vice-Présidents—C. S. Chénier, J. Grenier...

M. L. H. La Fontaine, Joseph Bourret, Jean Brunson, B. H. Lemoine, J. D. Bernard, J. D. Lacroix, G. E. Carrière, Jos. Valois, C. S. Rodier, A. M. De Salaberry, D. P. Piquet, R. Trudon, R. A. Hubert, P. X. Hinzman, L. P. Boivin, Gaillaume Lesvesque, Patrie Lacombe, A. D. Latouraille, N. De Lorimier, J. B. Homier, P. M. Bélingue, P. Elio, L. Briault, J. A. Berthelot, P. Judain, F. F. Pelletier, A. Desmarais, C. Arceout.

LISTE DES CENTURIENS. Section de la ville.—A. La Roche, J. B. Beaudry, Jérôme Grenier, Ant. Rochon. Section St. Antoine.—O. Fréchet, etc., etc.

M. L. H. La Fontaine, Joseph Bourret, Jean Brunson, B. H. Lemoine, J. D. Bernard, J. D. Lacroix, G. E. Carrière, Jos. Valois, C. S. Rodier, A. M. De Salaberry, D. P. Piquet, R. Trudon, R. A. Hubert, P. X. Hinzman, L. P. Boivin, Gaillaume Lesvesque, Patrie Lacombe, A. D. Latouraille, N. De Lorimier, J. B. Homier, P. M. Bélingue, P. Elio, L. Briault, J. A. Berthelot, P. Judain, F. F. Pelletier, A. Desmarais, C. Arceout.

ÉTAT DES ÉMIGRÉS A MONTREAL.—Depuis quelques jours il est arrivé un très-grand nombre d'émigrés en cette ville, non qu'ils n'aient été convoqués et non pas rapatriés. L'état de nos pauvres Irlandais est affreux.

BANQUET DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.—Le comité de l'Association Saint-Jean-Baptiste a décidé de célébrer la fête nationale par un dîner, le 24 du courant.

LA SOIRÉE DE L'INSTITUT.—Tout le monde se rappelle le charmant bal donné l'an dernier, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, par les messieurs de l'Institut Canadien...

Marié on cette ville, hier, mardi, par le révérend Fay, M. Guillaume D. Lamerche marchand de cette ville à Donnellle Sophie de Chantal fille cadette de Louis de Chantal, etc.

FÊTE NATIONALE. GRANDE SOIRÉE PUBLIQUE. L'INSTITUT CANADIEN. SOUS LE PATRONAGE DE MESDAMES LAFONTAINE, ERMATINGER, JEUDE, LE 24 JUIN COURANT. JOUR DE LA ST. JEAN-BAPTISTE. DANS UNE DES GRANDES SALLES DU MARCHÉ BONSECOURS.

Les Dames président le Foyer à 8 h. P.M. La danse commencera à 9 heures P.M. Les rafraîchissements seront fournis par M. TONNET. Deux corps de musique seront employés pendant toute la soirée.

PRIX DES CARTES D'ADMISSION. Pour un membre de l'Institut seul ou avec une dame, 75 cts. Pour un membre de l'Institut, 75 cts. Pour un monsieur non membre de l'Institut, 75 cts.

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL. L'ECOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis que les chaires de "Médecine Légale" et de "Principes de Médecine" seront mises au concours le 4 AOÛT prochain à 11 heures A.M.

AVIS. LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. E. Sulpice et du Lac des Deux Montagnes, sont avisés: 1. Que le décal de sept années accordé par l'Ordonnance No. 1101, ch. XXX (8 Juin 1844) pour le paiement des arriérés de LOTS, ET VENTES...

BATISSE DE PRESBYTERE. LES synodes élus, pour la construction d'un PRESBYTERE, et ses dépendances à la Pointe-Claire, donnent avis qu'ils reçoivent jusqu'au 18 JUIN courant, des propositions à ce sujet.

BRASSERIE PIGEON. LES Sous-agents étant obligés de se tenir, sous peine de la perte de la licence, au courant de se tenir, sous peine de la perte de la licence, au courant de se tenir...

COMMANDES POUR LA FRANCE. LES sous-agents expédiés par les Messieurs de la France, et comme par le passé, les sous-agents expédiés par les Messieurs de la France, et comme par le passé...

LA LIBRAIRIE CANADIENNE. D'É. R. FABRE & CIE. UNE TÊTE. D'ANATOMIE CHIRURGICALE. EN CUIR REPOUSSÉ.

LA TEMPERATURE.—Depuis huit jours nous avons une pluie presque incessante; ce matin le temps est froid comme en octobre.

Naissances. A Longueuil, vendredi, la Dame de M. Pierre Lépérance a mis au monde une fille. A St. René, la Dame de J. O. Bureau, etc., notaire, a mis au monde un fils.

Association St. Jean-Baptiste de Montréal.—L'assemblée générale pour la nomination des officiers a eu lieu lundi dernier, telle qu'annoncée, dans la vaste salle du marché Bonsecours; la réunion se composait de plus de 1,200 personnes.

ESPAGNE.—Les députés progressistes ont fait, le 2 mai, jour anniversaire de la première insurrection contre l'armée française, en 1808, une démonstration toute politique. Ils se sont réunis au nombre de quarante dans un banquet patriotique, sous la présidence de M. Olozaga.

La reine s'est contentée de revêtir ce jour-là, 2 mai, des habits de deuil. Toute sa maison a pris aussi le deuil pour la journée.

Le président du congrès, M. Castro y Orozco est mort le 4 au matin, à sept heures, presque subitement.

ALLEMAGNE. Troubles à l'occasion des grains.—Nous avons, il y a huit jours, annoncé des troubles à Nuremberg (Bavière). A Ulm, à Stuttgart, à Tubingue, à Stettin, à Posen, à Cassel (Hesse électorale), à Bernburg (duché d'Anhalt) à Wittemberg, à Schöningen (duché de Brunswick), ce triste exemple a été suivi.

De toutes les villes que nous venons de citer, celles qui ont été les théâtres des plus graves désordres sont Ulm, Stuttgart et Schöningen. A Tubingue, ils ont pu être conjurés par l'intervention des étudiants commandés par leurs professeurs et munis d'armes blanches.

A Stuttgart, le 3 au soir, une maison de boulangers fut attaquée. La garde bourgeoise parut, et bientôt après arrivèrent le gouverneur de la ville, lieutenant général Leppe, et le prince Frédéric de Wurtemberg à la tête de la cavalerie et de détachements d'infanterie.

ÉGYPTE.—Le vice-roi fait exécuter en ce moment des travaux d'assainissement gigantesques dans le but de faire disparaître la peste de ces contrées qui en sont le berceau.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. MARCHANDISES NOUVELLES.

M. ALEXANDER SIMPSON,

ANNONCE respectueusement aux dames et au public de Montréal, l'arrivée par l'Erromanga, de la partie d'un des plus beaux et des plus considérables assortiments de CHALES qui ait jamais été importé en cette Province, dont le plus grand nombre sera offert au prix des manufacturiers.

Une grande variété d'étoffes fashionables pour HABILLEMENTS DE DAMES. 500 Collets et Chemisettes du plus beau travail à l'aiguille, des plus nouveaux patrons A MOITIE PRIX.

Chapeaux, Rubans, Fleurs, Gants, Bas, Dentelles etc. etc., TOUT NOUVEAUX. Les marchands sont invités à examiner différents lots de Châles, que pour le genre et le bon marché se rencontreront rarement sur ces marchés.

UN SEUL PRIX DEMANDE. No. 175, rue Notre-Dame, l'Ancienne Banque d'Épargne. 1er juin 1847.

HOTEL DES SOURCES DE VARENNES.

LES PROPRIETAIRES des Sources de Varennes ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir leur Hotel pour recevoir les visiteurs durant la belle saison.

à la maison et dépendances. Ils se flattent que leurs efforts pour rendre le séjour aux EAUX agréables aux visiteurs seront récompensés, et que ceux qui les honoreront de leur visite seront satisfaits. Leur charges seront raisonnables, c'est-à-dire \$1 par jour ; \$6 par semaine.

BIJOUTERIE NOUVELLE.

No 80, RUE ST. PAUL, L. P. BOIVIN, No 80, RUE ST. PAUL.

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER,

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels sont les suivants :

MONTRES ET HORLOGERIE.

- Montres de dames émaillées en or, couvertes. Do do do double boîte. Montres de messieurs en or couvertes et double boîte, Lever et Lepine. Montres d'argent levier à ancre, échappement à cylindre et vertical. Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec vases et fleurs. Meilleures Horloges anglaises à ressort et Horloges pour bureaux. Horloges à ressorts américaines et de Bureaux. Horloges américaines de huit jours et de 24 heures.

PENDANTS OU BOUCLES D'OREILLES DU DERNIER GOUT, BIJOUTERIE. EPINGLETTES, EPINGLES BAGUES DE PIERRES PRECIEUSES.

Épingles pour messieurs, Loquets, Coeurs et Croix en or, Ornaments de cou, Chaines d'or, Chaines-Gardes, Chaînes pour montres, Chaines d'acier, en sautoir dito, à Braguette, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en or et en acier, Chaines et Clefs à Montres, d'argent et d'or anglaises et françaises, Boutons d'or et émaillés pour chemises, Anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importés. Colliers de jais, Lunettes montées en or ou en argent et en argent plat, Longuette simple et double montées en or ou en or plat, en acier, en émail, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes etc., Tabatières en argent, Cuillers et Fourchettes d'argent toutes faites ou faites sur commande, Huilliers plats, Porte-Carafes, Couverts de plats et toutes espèces d'articles de table. Chandeliers, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platées. Gobelets pour enfants, Cuillers et Fourchettes platées en argent d'Allemagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manches blancs d'ivoire, à la douzaine, dito à manche d'écaillé ou de bois, Canifs et Ciseaux. Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savon et Brosse à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistoles à cylindre, etc. etc. Plagues à poudre, ceintures à plomb et une variété de caps à percussion.

UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE, LADIES COMPANIONS.

Écritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montres d'écaillé, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètres, Pots pour l'eau chaude couverts, Compas de poche, UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES, PANIERS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, Etc., Etc.

Montréal, 8 juin, 1847.

BEAUBRY & FRERE.

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

(VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE.)

INFORMENT respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir leur assortiment général de marchandises du printemps, parmi lesquelles se trouvent le meilleur choix de

CHAPEAUX DE PAILLE ET DE FANTAISIE, pour Dames, qui ne laisse rien à désirer de mieux, avec belles fleurs françaises de tous genres, gants kid français, patrons de Robe d'une étoffe et gout nouveau, Châles cashmere et satin, étoffe à pantalon et veste, etc.—Aussi, BOUTONS A VESTE AVEC CASTO ET FEUILLE D'ÉTRÉLE. Montréal, 24 mai 1847.

A VENDRE. 3000 COTÉS de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. 1000 Idem idem Peaux fraîches, (Slaughter.) 800 Idem idem meilleur Cuir à Harnais. 75 Doz. Peaux, Veau français, reçues par le Sophis Moffatt. Vache cirée, Kip, et Vache tendue, Peaux de Veau d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis. Cuirs à patente de toutes sortes. Doublures, Bordures et Bazannes idem. Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon. Un assortiment général de Carnitures de toute espèce pour les Selliers, Vernis, etc. J. PRATT & CIE. Montréal, 31 mai 1847.

C. P. LEPROLON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH. VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. JOSEPH, PRES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE. Il aura toujours en main, toutes sortes de Livres d'Écoles, de Priores et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordres et commissions de libraire pour l'Étranger. 11 mai 1847.

DR. MACDONNELL, A l'Empagé de la rue Craig, Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques. 20 mai.

A GRAND MARCHÉ! SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame. WM. MALSBERG. 14 mai, 1847.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps. Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caledonia, Albion, Erromanga, Britannia, Cœur de Lion, Ance, Aquit, Marina, John Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment Général en Soiries, Cotonnages, Lainages, Toiles, Sc., &c. JEAN BRUNEAU. (No. 140 Rue notre Dame. No. 7 Rue St. Joseph. Montréal 17 Ma 1847.

AUX ENTREPRENEURS. LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie DEBARTZCH, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigniorial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND. 30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU. S'adresser à A. & L. ST. LOIS. 20 mai.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.



No. 122, RUE ST. PAUL.

No. 122, RUE ST. PAUL.

Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'Habillements tout faits. On pourra se procurer chez lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement réduits. On trouvera au No. 122 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellente étoffe et à la portée de toutes les fortunes.—AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table with columns for item names and prices. Items include: 500 Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs; 200 Gilets; 800 Habits de Tweed gris; 200 Do. Gold mixed; 500 Vestes Do. de différents patrons; 200 Do. de Satin noir; 200 Do. Velours de soie noire et couleurs; 800 Culottes de Drille gris et barré; 1200 Do. Bourragan gris et blanc; 150 Gilets de Drill blanc; 150 paires de Culottes de Drap bleu et noir; 150 Do. de Casimere; 400 Habits et Surtouts à la D'Orsay pour l'été; 200 Habits de chasse de toutes sortes de patrons.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Table with columns for item names and prices. Items include: Habit de Drap superfin, (Dress Coat) pour Monsieur de Do. Dor; Pantalons de beau Drap fin Do. Doeskin et Casimere; Vestes de Soie, Satin etc.; Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court delai.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis. Habillments d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s. M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Seches de toutes sortes, Draps, Soieries, Casimere, Doeskins, Satins, Gants, Toiles, Coils, Cravates, Chapeaux, Casquettes, &c.

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS.

POINT DE SECOND PRIX.

203. MARCHANDISES NOUVELLES. 203. RUE NOTRE-DAME. (Partie Ouest.)

Premiere Importation de la Saison.

J. B. BROWN, annonce respectueusement aux Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir, (par la voie de New-York et du Lac Champlain) un assortiment de MARCHANDISES d'ÉTÉ d'un choix le plus nouveau et le plus à la mode, de

MARCHANDISES DE PARIS, CONSISTANT EN

MOUSSELINE de LAINE française, MOUSSELINE, BAREGES, CHALES de Barège de Satin rayé, COLLETS en Mousseline brodée, CHEMISETTES, RUBANS pour Chapeaux.—GANTS de la meilleure manufacture de Paris.—FLEURS Artificielles d'une grande variété.—DENTELLES,—FRANPE,—BOUTONS,—etc. etc. Montréal, 7 mai, 1847.

5,000 PIECES de TAPISSERIES.

A vendre à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.—7 mai. Ls. PLAMONDON.

165. TAPIS A L'HUILE. 165. RUE CRAIG.

GRANDE VARIÉTÉ DE PATRONS ET DE COULEURS. A VENDRE PAR M. A. SARRABERT, au No. 163, Rue Craig, près du MARCHÉ A FOIN, 4000 verges de Tapis FLEURIS à PHUILE, de Patrons magnifiques et variés pour Salons, Passages et Escaliers. Aussi pour Couvertures de Tables, Pianos &c. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots Mantoux, &c.—7 Mai

ANCIEN Etablissement } CHAPEAUX de LONDRES. } MAISON de Hapellier DE LONDRES Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dame.

REÇU par les derniers arrivages d'Automne, par le Great Britain et le Lady Seaton et attendu de jour en jour par le Great Britain et le John Bull un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE, SATIN, VELOURS ET DE CASTOR, à vendre par le Soussigné à ses bas prix ordinaires, à l'ancien établissement de Chapelier de Londres, une porte au nord de la Place d'Armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES. 4 mai 1847.

A. & T. LESPERANCE, NO. 73 & 82, RUE ST. PAUL, et PLACE JACQUES CARTIER. NO. 73 & 82, Porte voisine de M. L. P. Boivin, Orfèvre, Bijoutier.

VIENNENT de recevoir une partie de leurs MARCHANDISES du PRINTEMPS, consistant en Draps fins et superfins, Casimires, Soiries, Subans, Toiles, Lainages et Catonnages en grandes variétés. — AUSSI —

CHAPEAUX FRANÇAIS et ANGLAIS des goûts les plus récents. Ils ont toujours meilleurs tailleurs et de matériaux garantis. Ils confectionneront aussi les hardes à ordre pour lesquels ils gardent les premiers ouvriers. A. & T. L., saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement qu'ils ont reçu d'eux, et ils espèrent par leur assiduité aux affaires et la supériorité de leurs articles mériter une continuation des mêmes faveurs.

MAGASIN DES CHAPEAUX de LONDRES. HENDERSON, FRERE & CIE. VIENNENT de faire débarquer du steamboat de ce matia, un assortiment complet de CHAPEAUX DE PARIS à la dernière mode, venus par la voie de Liverpool par le Charles Jones maintenant à Québec.—24 mai.

BAINS DE MONTREAL, No. 50, Rue Craig. Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.